



PETR du Segréen (Siren : 200052629)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Commune siège	Segré-en-Anjou Bleu
Arrondissement	Segré
Département	Maine-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/12/2014
Date d'effet	09/12/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	maison de Pays
Numéro et libellé dans la voie	route d'Aviré
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	49500 SEGRE
Téléphone	02 41 92 24 94
Fax	02 41 92 12 64
Courriel	info@pays-segreen.fr
Site internet	www.anjoubleu.com

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	73 469
-----------------------------	--------

Densité moyenne 53,28

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
49	CC Anjou Bleu Communauté (244900809)	CC
49	CC des Vallées du Haut-Anjou (200071868)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Sanitaires et social
- Action sociale <i>CLIC : gestion du CLIC de l'Anjou bleu</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>école de musique : animation de l'école de musique de l'Anjou bleu animation des antennes de l'école de musique situées dans le périmètre du PETR Le PETR assure l'enseignement musical au sein des antennes de l'école de musique de l'Anjou bleu. A ce titre, il prend en charge les dépenses concernant : - l'enseignement : recrutement des enseignants, gestion des inscriptions, organisation des cours, mise en oeuvre des moyens matériels nécessaires à l'animation de l'école de musique - l'acquisition et l'entretien des instruments et matériels nécessaires à l'exercice de la compétence.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>- élaboration, approbation, mise en oeuvre, suivi et révision.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>- Mine bleue : toutes opérations d'investissement et de fonctionnement - Actions de promotion et de développement touristique de dimension intercommunautaire. à la carte : création et gestion d'un office de tourisme intercommunautaire pour les EPCI qui ont transféré leur compétence.</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Réflexion, animation, coordination et mise en oeuvre des opérations structurantes d'intérêt collectif à l'échelle du pôle. Le PETR exerce les activités d'études, d'animation et de coordination nécessaires à la mise en oeuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif à l'échelle du pôle. Il a plus particulièrement vocation à : - conduire des réflexions et mener des études à l'échelle du pôle - assurer l'ingénierie des projets reconnus d'intérêt à l'échelle du pôle - coordonner la politique de communication du pôle. Il collecte les contributions locales et subventions publiques relatives à l'animation et à l'ingénierie du pôle. En lien avec les EPCI adhérents, le PETR élabore, signe, assure le suivi et l'évaluation des contractualisations d'intérêt supra communautaire. Ainsi que le précise l'article L 5741-3, II du CGCT "le pôle d'équilibre territorial et rural peut constituer le cadre de contractualisation infrarégionale et infra départementales des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires".</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)